



Maison populaire
de Joliette

**Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la *Maison populaire de Joliette* tenue
mercredi 18 novembre 2020, 18 h 30, tenue par Zoom.**

Étaient présent(e)s avec droit de vote :

Thérèse Desrochers
Francis Whittom
Stéphane Phaneuf Roy
Michelle Ferland
Noémi Morse
Carol Lépine, *Parrainage civique Lanaudière*

Stéphane Bernier, *Mouvement des
personnes d'abord de Joliette*
Édith Fortier, *Corporation des enfants de ma
rue*
Kathy Middleton

Étaient présent(e)s sans droit de vote :

Pierre Hugues Sylvestre, *Maison populaire
de Joliette*
Marie Michèle Nantel, *Maison populaire de
Joliette*
Isabelle Pednaud, *Maison populaire de
Joliette*
Nancy Mailloux, *Maison populaire de
Joliette*

Solange Sourdif, *Parrainage civique
Lanaudière*
Stéphane Campeau
Mathieu Bergeron, *Action DIGNITÉ
Lanaudière*

1. Ouverture de la rencontre

Julie Thériault ouvre la rencontre à 18 h 32.

2. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée

Il est proposé par Francis Whittom, appuyé par Michelle Ferland, que Julie Thériault soit élue présidente d'assemblée et que Pierre-Hugues Sylvestre soit élu secrétaire d'assemblée.

**Adopté à l'unanimité
(Résolution AGA-2020-11-01)**



3. Constatation du quorum et présentation des personnes présentes

Le quorum est constaté. La présidente d'assemblée constate que l'assemblée a été convoquée en bonne et due forme. Les personnes présentes se présentent.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Julie Thériault fait la lecture du projet d'ordre du jour.

1. Ouverture de l'assemblée
2. Nomination d'un(e) président(e) et d'une secrétaire d'assemblée
3. Constatation du quorum et présentation des personnes présentes
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Adoption des nouveaux membres actifs et associatifs
6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 13 novembre 2019
7. Mot du conseil d'administration et de l'équipe
8. Rapport d'activités 2019-2020
9. États financiers annuels 2019-2020
10. Nomination d'un(e) vérificateur(trice) externe
11. Prévisions budgétaires 2020-2021
12. Plan de redressement financier 2020-2021
13. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élections
14. Élection des membres du conseil d'administration 2020-2021
 - 14.1. Membres associatifs
 - 14.2. Membres actifs
15. Affaires diverses
16. Parole à l'assemblée
17. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Carol Lépine, appuyée par Édith Fortier, d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

**Adopté à l'unanimité
(Résolution AGA-2020-11-02)**

5. Adoption des membres actifs et associatifs

Il est proposé par Michelle Ferland, appuyée par Noémi Morse, d'adopter les trois nouveaux membres associatifs, un membre régulier et 12 membres actifs en conformité avec les règlements généraux.

**Adopté à l'unanimité
(Résolution AGA-2020-11-03)**

6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 13 novembre 2019

Il est proposé par Stéphane Bernier, appuyé par Stéphane Phaneuf Roy, d'adopter le procès-verbal tel que déposé.

**Adopté à l'unanimité
(Résolution AGA-2020-11-04)**

7. Mot du conseil d'administration et de l'équipe

Pierre-Hugues Sylvestre fait la lecture du mot du conseil d'administration et de l'équipe. Il annonce son départ de la *Maison Populaire de Joliette* et dit qu'il a prévu soutenir la personne qui le remplacera pendant un an, au besoin.

8. Rapport d'activités 2019-2020

Pierre-Hugues Sylvestre, directeur général, présente le rapport d'activités 2019-2020.

Il est proposé par Thérèse Desrochers, appuyée par Michelle Ferland, d'adopter le rapport d'activités 2019-2020 tel que déposé.

**Adopté à l'unanimité
(Résolution AGA-2020-11-05)**

9. États financiers annuels 2017-2018

Julie Germain, CPA, CA, présente les états financiers annuels 2019-2020 en vidéo.

Il est proposé par Stéphane Phaneuf Roy, appuyé par Francis Whittom, d'adopter les états financiers 2019-2020

**Adopté à l'unanimité
(Résolution AGA-2020-11-06)**

10. Nomination d'un(e) vérificateur(trice) externe

Il est proposé par Édith Fortier, appuyée par Michelle Ferland, de reconduire le mandat de madame Julie Germain, CPA, CA, à titre de vérificatrice externe pour l'année 2020-2021.

**Adopté à l'unanimité
(Résolution AGA-2020-11-07)**

11. Prévisions budgétaires 2018-2019

Pierre-Hugues Sylvestre présente les prévisions budgétaires pour l'année 2020-2021 et souligne le surplus financier.

Il est proposé par Thérèse Desrochers, appuyée par Édith Fortier, d'accepter le dépôt des prévisions budgétaires 2020-2021.

**Adopté à l'unanimité
(Résolution AGA-2020-11-08)**

12. Plan de redressement financier 2020-2021

Pierre-Hugues Sylvestre annonce que la *Maison Populaire de Joliette* n'a plus besoin d'un plan de redressement pour l'année financière 2020-2021.

13. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élections

Il est proposé par Francis Whittom, appuyé par Noémi Morse, que Julie Thériault soit élue présidente d'élections, et que Pierre-Hugues Sylvestre soit élu secrétaire d'élections.

**Adopté à l'unanimité
(Résolution AGA-2020-11-09)**

14. Élection du conseil d'administration

Julie Thériault explique le fonctionnement des élections et présente les membres du conseil d'administration 2019-2020. Elle informe les membres qu'il y a deux postes associatifs en élection pour une durée d'un an et trois postes actifs pour un mandat de deux ans et que sortent de charge Nancy Mailloux (associatif), Thérèse Desrochers (associatif), Denise Gervais (actif), Michelle Ferland (actif) et Sophie Langlois Noël (actif).

Si les postes associatifs ne sont pas comblés, des membres actifs combleront le poste associatif pour une durée d'un an.

La présidente explique que pour les postes associatifs les candidates doivent avoir une autorisation signée de leur conseil d'administration respectif. Comme la *Maison Populaire de Joliette* n'en a reçu qu'une seule, le 2^e poste peut être comblé par un membre actif.

Postes associatifs d'un an :

Stéphane Bernier, *Mouvement des Personnes D'Abord de Joliette*

Comme il y a deux postes en élection et qu'il n'y a qu'une seule candidature, Stéphane Bernier est élu par acclamation.

La présidente ouvre la période de mise en candidature pour les postes de membres actifs.

Élections aux postes de membres actifs :

Francis Whittom propose Stéphane Phaneuf Roy

Michelle Ferland propose Édith Fortier

Francis Whittom propose Thérèse Desrochers

Carol Lépine propose Kathy Middleton

Stéphane Phaneuf Roy propose Noémi Morse

Il est proposé par Stéphane Bernier, appuyé par Édith Fortier, que la période de mise en candidature soit close car tous les membres actifs présent ont été nommés.

**Adopté à l'unanimité
(Résolution AGA-2019-11-10)**

Noémi Morse accepte d'être mise en candidature.

Kathy Middleton refuse d'être mise en candidature.

Thérèse Desrochers accepte d'être mise en candidature.

Édith Fortier refuse d'être mis en candidature.

Stéphane Phaneuf Roy accepte d'être mis en candidature.

La présidente d'élections déclare éluEs Noémi Morse, Thérèse Desrochers et Stéphane Phaneuf Roy par acclamation.

Il est proposé par Carol Lépine, appuyée par Stéphane Phaneuf Roy, de mandater le conseil d'administration à combler le poste vacant.

15. Affaires diverses

15.1. Partenariat du Quilles – dons

Pierre-Hugues Sylvestre mentionne qu'il ne peut pas rendre de décision finale sur le partenariat pour le Quille – dons parce qu'ils attendent au printemps pour voir si la *Santé Publique* autorisera de le maintenir.

16. Parole à l'assemblée

Édith Fortier : « Félicitation à la *Maison Populaire* pour une première en *Zoom*. Pierre-Hugues, tu vas manquer à tout le monde. Mais je suis sûre que tu vas avoir trouver une direction solide avant de partir. Longue vie à la *Maison Populaire* ! C'est essentiel ! »

Francis Whittom : « Je regrette le départ de Pierre-Hugues. J'ai hâte de connaître la personne qui va le remplacer. »

Thérèse Desrochers : « Moi, aussi je suis désolée du départ de Pierre-Hugues. La *Maison Populaire* a pu bénéficier de ses services pendant 8 ans et c'était nécessaire. Il a changé tout l'aspect de de *Maison Populaire*, c'était très très bien. Je suis désolée de son départ. Mais, il s'en va dans un endroit où il y a de la demande aussi. J'ai une petite idée de la personne qui va le remplacer et je suis totalement d'accord.

Je félicite les gens qui ont été engagés et les gens élu(e)s au conseil. Les nouveaux ne savent pas dans quoi ils s'embarquent. Bonne chance ! »

Carol Lépine : : « La dernière année a été fabuleuse au niveau financier. Ça va être des nouveaux défis à partir de janvier. Mais je pense que le CA et l'équipe en place vont relever ça de main de maître. Pierre-Hugues on va se recroiser quand même, mais dans un autre contexte.

Mon prochain CA est le 2 décembre. Je te promets que je vais emmener le point à l'ordre du jour pour un membre associatif. Je te reviens le 3 décembre. »

Michelle Ferland : « En tant que présidente de la *Maison Populaire*, je veux dire à Pierre-Hugues que je suis contente de sa décision, mais que je vais regretter et que tout le monde va regretter son départ parce qu'il faisait du bon boulot. Je sais qu'il met tellement de cœur dans ce qu'il fait. J'ai confiance que cela sera encore mieux dans ses nouvelles fonctions. »

Julie Thériault : « C'est ça. Quand quelqu'un fait un choix. On est content pour lui, mais on va le regretter. On souhaite qu'il fasse le meilleur choix. »

Michelle Ferland : « Même si je suis contente pour lui. Ça me fait de la peine. Ça me fait de quoi qu'il parte. Je veux qu'il le sache et que tout le monde le sache. Mais on va le regretter beaucoup. »

Pierre-Hugues Sylvestre : « Je veux juste que l'on soit clair là; Je ne suis pas mort, ok! Je vais revenir vous achaler. Le conseil d'administration de la *SADL* me donne jusqu'au 31 décembre 2021 pour soutenir ma ou mon successeur à ma guise selon les besoins. Vous allez me voir à la prochaine assemblée générale, mais dans un autre rôle, tout simplement. Michelle Ferland et Francis Whittom, c'est vous deux qui êtes venu me chercher quand j'étais à *Action DIGNITÉ Lanaudière* pour siéger au conseil. Je vous en remercie parce qu'autrement, je n'aurais pas connu la *Maison Populaire*. Puis, la gang, vous m'en avez fait voir de toutes les couleurs tout comme les membres que l'équipe de travail. Encore aujourd'hui, vous m'en faites voir de toutes les couleurs et je pense que vous allez m'en faire voir de toutes les couleurs jusqu'à la fin de mon mandat. Mais c'est de même que l'on vous aime, les partenaires aussi. Puis, c'est à mon tour de souhaiter des bonnes chances. Bonne chance au conseil ! Bonne chance à la nouvelle équipe, et un bonne chance toute particulière à notre présidente d'assemblée qui part en congé sans solde jusqu'au 31 août 2021, que ce soit pour un temps de réflexion, de renouveau ou de repos pour toi. Tu le mérites également. Ça fait des années que tu es impliquée dans le communautaire. Tu as été coordo, organisatrice communautaire; tu as sauvé des organismes, tu as aidé des gens à sauver des organismes. Tu as évité des noyades, mais le travail que tu as fait auprès des organismes à

faibles revenus, des organismes en santé mentale, n'est pas à négliger. Tu lui as laissé ta couleur. Un gros Merci! Puis prend soin de toi. »

Julie Thériault : « Ça m'a fait plaisir. Merci ! »

17. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Édith Fortier, appuyée par Noémi Morse, de lever l'assemblée à 20 h 08 puisque l'ordre du jour est épuisé.

**Adopté à l'unanimité
(Résolution AGA-2019-11-11)**

Michelle Ferland,
présidente

Stéphane Bernier
secrétaire